

ENTREPRISES TÉMOINS

Énergie & matières : gaspillage évité = marge augmentée !



ILS L'ONT FAIT

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



ACTION MATIÈRES



2 k€/AN D'ÉCONOMIES EN AMÉLIORANT LE TRI DES DÉCHETS

Autres ERP	La Cité des Congrès de Nantes	
	Centre de Congrès	
	Localisation :	Nantes (Loire-Atlantique)
	Effectif :	73
	Contact :	Denis CAILLE
	Mèl :	Denis.caille@lacite-nantes.fr



« Nous menons des actions de diminution de notre impact environnemental, notamment au travers de nos actions sur le terrain comme le tri sélectif, qui nous ont permis d'augmenter notre taux de matières valorisées de 32 % en 1 an. »

Denis CAILLE, Directeur Général Adjoint

AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DU TRI ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Investissement	Gains financiers	Temps de retour
6,2 k€	2 k€ / an	3 ans
Valorisation des déchets	10,2 tonnes / an supplémentaires	

Accompagnées par l'ADEME, 49 entreprises témoignent qu'il reste des gisements de performance importants sur les matières et l'énergie.

**[Retrouvez l'ensemble des actions de ces entreprises
et vous aussi passez à l'action !](#)**



IMPACT DE L'ACTION

- 3,7 t CO₂e/an
soit l'équivalent de 14 600 km en voiture

DIVERSITÉ DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR DES UTILISATEURS DE PASSAGE

La problématique d'un ERP (établissement recevant du public) tel que la Cité des Congrès de Nantes est que les déchets générés sur site sont majoritairement issus des utilisateurs des lieux (exposants, congressistes, traiteurs, sous-traitants, etc...).

La variété des événements organisés complexifie la tâche en augmentant la diversité des déchets.

Pour pallier ce problème, la Cité a opté pour un système de tri simple et organise la sensibilisation des utilisateurs des lieux.



MIEUX TRIER POUR RÉDUIRE LE BUDGET DÉCHETS ET L'IMPACT ASSOCIÉ

L'objectif premier de la Cité en matière de gestion des déchets est l'augmentation du taux de matières recyclées. Les actions menées autour des zones de tri spécifiques, de la sensibilisation du personnel et des utilisateurs des lieux a permis d'augmenter le taux de matières recyclées de 32 % entre 2014 et 2015.

En parallèle, la mise en place de filières dédiées permet de valoriser 100 % des moquettes et des biodéchets.

Enfin, l'augmentation du tri et l'investissement dans le réaménagement de la zone déchets a contribué à réduire le nombre de bacs collectés par la ville et à sécuriser la collecte des déchets en limitant les mouvements de camions.

POUR SUIVRE LA DÉMARCHÉ POUR AUGMENTER LA PERFORMANCE DU TRI

La Cité va continuer d'augmenter le taux de matières valorisées en étendant le tri des biodéchets aux offices (espaces dédiés au bar et à la restauration utilisés lors des diverses manifestations).

Actuellement seuls les traiteurs intervenant sur site étaient concernés par le tri de ces déchets. L'investissement dans des bacs dédiés permettra de séparer les biodéchets des Ordures Ménagères Résiduelles dans les offices. De plus, la Cité s'engage sur d'autres actions environnementales en travaillant notamment sur l'énergie.

[Retrouvez le plan d'actions de la Cité des Congrès de Nantes.](#)



www.ademe.fr

Octobre 2016



EN PARTENARIAT AVEC :

